

**Blé Goudé, le président du COJEP, poursuivi par la justice ivoirienne a été condamné ce lundi 30 décembre 2019 par contumace à 20 ans de prison à Abidjan.**

Le procès Blé Goudé, ancien ministre de Laurent Gbagbo et président du COJEP qui devait s'ouvrir le mercredi 18 décembre 2019, avait été reporté à une date ultérieure. Un report surtout dû à l'action de son avocat.

L'audience qui avait été reportée a eu lieu ce lundi 30 décembre 2019 à Abidjan au Plateau. Selon les informations, le président du COJEP, Blé Goudé a été condamné par contumace à 20 ans de prison ferme, un mandat d'arrêt national a par ailleurs été lancé contre lui.

Il a également été condamné à 10 ans de privation de ses droits et 200 millions de FCFA de dommages-intérêts à verser aux parents des victimes. Charles Blé Goudé est poursuivi par la justice ivoirienne pour actes de torture, homicides volontaires et viol.

Des fait qui remontent aux années 2010-2011, à l'époque où le pays traversait une crise post-électorale qui a causé la mort de plus de 3 000 personnes.

---